



NOUVELLE SÉRIE Vol. 5, No 3 MARS 1974  
Publié avec l'aide financière de l'UNESCO; paraît mensuellement

## Point de vue

### Les objectifs prioritaires de la lutte pour la conservation de la nature

Il est une question de principe délicate qui se pose souvent aux organisateurs et aux particuliers désireux d'entreprendre des actions en faveur de la conservation de la nature: dans quel domaine concentrer les maigres ressources et le talent dont on dispose pour obtenir le maximum de résultats? Les buts immédiats — souvent spectaculaires et captivants pour l'opinion — doivent-ils l'emporter sur les objectifs plus lointains qui sont un gage plus sûr de la réalisation d'un équilibre dynamique entre l'homme et son milieu? Jusqu'à quel point faut-il, par exemple, accorder la priorité aux mesures de conservation prises à l'échelon local sur les grands problèmes internationaux? Dans quelle mesure faut-il promouvoir la coordination de programmes à la fois interdépendants et de caractère différent: consolidation et création de parcs et de réserves, élaboration de directives, questions juridiques, renforcement des structures administratives, formation, éducation du public, aménagement du territoire? Beaucoup d'autres questions se posent, bien sûr, selon la mission, la sphère de compétence et autres exigences des organismes et des individus engagés actuellement dans des programmes d'action pour la conservation de la nature.

Ne pourrait-on pas chercher une ligne commune d'action en partant d'un plan mondial qui, par dérivations successives, permettrait à chaque organisation locale et même à chaque individu d'identifier sa place — sa niche — et leur donnerait dans le cadre d'une stratégie globale la possibilité d'agir de manière efficace et concertée?

Malgré l'extrême urgence des mesures à prendre dans le domaine de la conservation, ces organisations ont tendance à prendre des positions toujours plus divergentes quant au choix des objectifs vraiment prioritaires et des techniques les plus aptes à la réalisation des buts proclamés. Certaines organisations, que les échecs ont rendus toujours plus impatientes, estiment qu'il faut prendre des mesures plus draconiennes. D'autres dépensent leur énergie (ainsi que leur talent et leurs moyens financiers) à combattre des organismes homologues, qu'elles considèrent trop passifs ou au contraire trop extrémistes. Cette dispersion des efforts est due pour une part, bien sûr, à la lutte intense livrée autour des sources de fonds.

Le front élargi de la bataille menée pour la conservation de la nature a maintenant aussi bien une aile «droite» qu'une aile «gauche» encadrant ce qu'on pourrait appeler un «centre». Sans aucun doute, un tel éparpillement des efforts et des tendances ne peut avoir que des effets négatifs, et tant que l'on n'aura pas procédé à une réévaluation des objectifs principaux et que chaque organisme n'aura pas cherché à déterminer le domaine où son action sera le plus efficace, on ne parviendra pas à susciter le type d'action concertée dont le monde actuel a besoin.

L'unanimité peut se faire facilement sur la définition de la conservation et sur son corollaire, selon lesquels il convient, en bref, de baser la qualité de la vie sur le maintien de l'éventail des différentes formes biologiques et des orientations possibles et sur la réalisation à longue échéance d'un équilibre dynamique global entre l'homme et son milieu.

Prenons, par exemple, le problème du maintien de l'éventail des différentes formes biologiques. Il s'agit bien là d'une question de la plus haute priorité, offrant un champ d'action assez vaste pour tous les organismes qui se préoccupent de la conservation de la nature.

Pour illustrer un type d'action que tous les milieux intéressés devraient appuyer, voici deux exemples qui viennent spontanément à l'esprit: 1) le sauvetage des espèces sauvages, végétales et animales, que l'on sait, grâce à un «monitoring» minutieux, menacées d'extinction, et 2) le maintien de populations saines d'espèces sauvages qui ne sont pas encore menacées d'extinction. Bien que ces domaines soient liés, les moyens à mettre en œuvre sont différents.

Pour les opérations de sauvetage, il faut agir sans retard et n'épargner aucun effort pour triompher tant que les causes de la disparition de l'espèce concernée ne sont pas éliminées. Des mesures de portée internationale s'avèrent nécessaires lorsque interviennent des facteurs tels que le commerce ou la pollution. Le sauvetage des espèces est un problème qui concerne le monde entier et qui offre de vastes possibilités d'action, que ce soit sur le plan local, national ou international, à chaque citoyen, à chaque savant et à tous les organismes qui s'y intéressent.

En ce qui concerne le maintien de populations saines d'espèces animales ou végétales sauvages qui ne sont pas menacées d'extinction, le problème se pose de manière très différente. Le mot clé est ici l'adjectif «sain», et l'objectif principal consiste à conserver des groupes représentatifs et sains d'espèces végétales et animales, de manière que l'évolution puisse suivre son cours dans des conditions naturelles les meilleures possible. De plus, il faut éviter que de grandes fluctuations ne se produisent dans les populations d'animaux, et surtout d'animaux sauvages, et recourir au concept de *capacité de charge* pour assurer le succès des programmes de gestion de ces populations. Mais dans un monde que l'homme transforme à un rythme toujours croissant par ses actions bien intentionnées, inconsidérées ou stupides, une telle entreprise s'avère pleine d'aléas.

Cependant, la science et les méthodes de gestion n'ont pas encore pu résoudre le problème du maintien de populations viables pour toutes les espèces sauvages de plantes et d'animaux, ni assurer la protection des écosystèmes les plus représentatifs du monde pour les mettre au service de la science et de l'éducation. Malheureusement, les gouvernements nationaux, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales préoccupées par la conservation de la nature accordent fort peu d'attention, et encore moins de fonds, à cette technique qui est cependant au cœur de la philosophie de la conservation puisqu'elle fournit un moyen irremplaçable pour maintenir la variété des espèces et garantir aux futurs responsables la possibilité de choisir entre diverses solutions. Elle constitue une des principales mesures préventives qui permettront d'éviter une véritable catastrophe; en effet, si la tendance actuelle se poursuit, des milliers d'espèces seront bientôt menacées dans leur existence ou disparaîtront.

Cet objectif prioritaire entre tous et les moyens logistiques nécessaires pour l'atteindre pourraient devenir un centre de ralliement pour tous les organismes de conservation de la nature qui uniraient leurs efforts dans un travail intense, notamment dans le domaine des directives à fixer, des mesures législatives, du renforcement des structures administratives, de la formation et de l'enseignement en général. Par-dessus tout, il conviendra de mettre au point des techniques adéquates d'aménagement du territoire en se fondant non pas sur des critères d'opportunité politique ou militaire, ou sur des motifs justifiés dans une perspective rapprochée, mais sur des principes écologiques éprouvés.

Devant le combat à livrer, le mouvement en faveur de la conservation tend à se diviser en factions parfois antagonistes, et il est urgent de se fixer des objectifs communs où tous les organismes luttant pour la conservation puissent trouver leur vraie «raison d'être». Si nous pouvons nous mettre d'accord sur ce point, le reste sera plus facile à réaliser.

Gérer la faune et les sites sauvages pour préserver les différentes formes biologiques n'est qu'un exemple isolé, parmi beaucoup d'autres, d'objectif prioritaire que nous devrions tous viser.

Nous ne pouvons pas hésiter plus longtemps au bord de la catastrophe et nous disputer sur des détails et des méthodes d'action, alors que des tâches prioritaires urgentes et écrasantes exigent que nous leur consacrons une attention immédiate et tous nos efforts réunis. Le défi lancé est tragique! Il y va de la confiance que l'on nous accorde et de l'impact que nous pouvons avoir sur les responsables de la société et sur tous les hommes avec lesquels nous partageons la planète. Il y va de notre survie à nous tous.

Gerardo Budowski

## Création de nouveaux parcs et réserves aux Etats-Unis

Le Secrétaire de l'Intérieur a soumis au Congrès américain un projet de loi qui prévoit d'augmenter les aires protégées incluses dans le système des parcs nationaux et celui des *Wildlife Refuges* en les portant à plus du double de la surface actuelle.

Si ce projet est adopté, environ 23 millions d'hectares appartenant au domaine public viendront s'ajouter aux espaces déjà rangés dans ces deux «systèmes». De plus, 7,5 millions d'hectares seront inclus dans le *National Forest System* et 320 000 hectares dans le *National Wild and Scenic River System*. En tout, ce projet vise environ 23 % de la surface totale de l'Alaska.

Les systèmes de parcs et de refuges recouvrent environ 12 millions d'hectares chacun. Le projet de loi du Secrétaire Morton permettrait d'ajouter 13 millions d'hectares à la superficie des parcs existants et environ autant à celle des refuges de faune. Ces recommandations marquent l'aboutissement de deux ans d'études détaillées effectuées en application de l'*Alaska Native Claims Settlement Act* de décembre 1971, qui demandait au Secrétaire de l'Intérieur de déterminer dans l'espace de deux ans les territoires de l'Alaska qui méritaient d'être inclus dans chacun des «systèmes».

Le projet prévoit la création de trois parcs nationaux entièrement nouveaux: 1) les portes de l'Arctique, dans la région pittoresque et escarpée de Brooks Range; 2) le lac Clark dans le sud de l'Alaska, à l'ouest d'Anchorage, et 3) Wrangell-St. Elias, dans la région grandiose du sud-ouest.

Le Congrès est également invité à prendre les mesures suivantes: 1) porter la superficie du Parc national du Mont McKinley à plus du double de ce qu'elle est aujourd'hui; 2) agrandir le *Katmai National Monument* et l'élever au statut de parc national; 3) créer de nouveaux monuments nationaux qui porteront les noms de Kobuk Valley, de Cap Krusenstern, d'Aniakchak Caldera et de Harding Icefield-Kenai Fjords, et 4) inclure dans le système des parcs nationaux tout le bassin de la Charley River ainsi qu'une portion de celui du fleuve Yukon dans la partie orientale du centre de l'Alaska, en donnant à ces cours d'eau le statut de *National Rivers*. Il est recommandé également que l'on confie l'administration de la réserve nationale de Chukchi-Imuruk sur la péninsule Seward, située à l'extrémité nord-ouest de l'Alaska, au *National Park Service* et au *Fish and Wildlife Service*.

Les neuf autres propositions contenues dans ce projet visent à créer ou à agrandir les refuges de faune, à protéger les espèces aquatiques et terrestres qui présentent un intérêt universel et à mettre à l'abri de toute autre entreprise de développement des territoires et des cours d'eau qui offrent un habitat à de nombreuses espèces sauvages.

### Les Etats-Unis ratifient la Convention sur le commerce des espèces menacées

Le 14 janvier, les Etats-Unis ont déposé auprès du Gouvernement de la Suisse l'instrument par lequel ils ratifient la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction et deviennent ainsi le premier Etat partie à la Convention.

On se souviendra que les Etats-Unis ont été les hôtes de la conférence plénipotentiaire qui s'est déroulée à Washington il y a une année et au cours de laquelle la Convention fut adoptée. Celle-ci entrera en vigueur lorsque dix Etats l'auront ratifiée.

Au cours des trois derniers mois, la République khmère, l'Uruguay et le Nigeria ont également signé la Convention, portant ainsi le nombre des Etats signataires à 43.

### L'Egypte ratifie la Convention pour le patrimoine mondial

La République arabe d'Egypte a déposé auprès de l'UNESCO l'instrument par lequel elle ratifie la Convention pour la protection du patrimoine culturel et naturel mondial. L'Egypte devient ainsi, après les Etats-Unis d'Amérique, le deuxième Etat ratificateur de la Convention.

## Activités du programme

### Directives écologiques pour le développement

Un ensemble de directives écologiques applicables au développement des régions de forêts tropicales humides d'Amérique latine a été mis au point au cours d'une conférence organisée par l'UICN à Caracas, au Venezuela, du 20 au 22 février dernier.

Cette réunion a permis à des dirigeants des pays intéressés, ainsi qu'à des experts de disciplines fort diverses, d'examiner une série de rapports faisant le point des expériences en cours et des résultats des recherches déjà effectuées, et d'adopter, sur la base de ces rapports, des directives pour le développement. Des représentants des organisations qui ont donné leur appui officiel à la conférence – la FAO, le PNUD, le PNUE, la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et l'Organisation des Etats américains – ont également participé à ces travaux. Les débats se sont déroulés en anglais et en espagnol.

Les réunions ont eu lieu dans des locaux mis à la disposition de l'*Instituto Venezolano de Investigaciones Cientificas* (IVIC) admirablement situé dans les collines dominant la ville de Caracas.

A l'issue de la conférence, les participants eurent l'occasion de prendre part à de très belles excursions dans les parcs nationaux et la forêt vierge.

La conférence de Caracas s'insère dans une série de réunions que l'UICN organise avec l'appui financier du PNUE, de la *Swedish International Development Authority* (SIDA) et du Fonds mondial pour la nature (WWF), afin de mettre au point des directives écologiques applicables au développement économique, poursuivant ainsi l'œuvre entreprise par Raymond Dasmann et John Milton dans leur ouvrage intitulé *Ecological Principles for Ecological Development*, publié par l'UICN et la *Conservation Foundation* avec l'appui financier de la SIDA (paru chez John Wiley and Sons Ltd., Londres 1973).

Une autre conférence sur ce même sujet se réunira à Bandoeng, en Indonésie, du 28 au 31 mai, pour élaborer des directives écologiques visant plus particulièrement le développement des régions de forêt humide tropicale de l'Asie du Sud-Est.

## Nouvelles publications de l'UICN

Tous les prix sont donnés en dollars US.

### Publications spéciales

*Deuxième Conférence sur les parcs nationaux*. Comptes rendus de la conférence qui s'est tenue dans les parcs nationaux de Yellowstone et de Grand Teton en septembre 1972. Parait en trois versions: anglaise, française et espagnole. Publiés par l'UICN pour le compte de la Commission du centenaire des parcs nationaux des Etats-Unis. Environ 500 p. (sous presse) \$10.00

### Nouvelle série

- 24 *Ungulates – Their Behaviour and Management* (Comportement et méthodes de gestion des ongulés). Comptes rendus d'un symposium organisé à l'Université de Calgary (Province de l'Alberta au Canada) en novembre 1971. En préparation (en anglais).
- 26 *Planning for Man and Nature in National Parks* (Gérer les parcs nationaux au profit de l'homme et de la nature). Par Richard Forster. 84 p. (en anglais) \$3.00
- 27 *1973 UN List of National Parks and Equivalent Reserves* (Liste des Nations Unies des parcs nationaux et réserves analogues pour 1973). Publiée sur la base de l'édition de 1971 et de l'addendum paru en 1972. 48 p. (en anglais) \$4.00
- 29 *Liste des Nations Unies des parcs nationaux et réserves analogues pour 1974*. Version bilingue en français et en anglais. En préparation.

### Documents supplémentaires

- 37 *Environmental Education in an Urban Society* (Education en matière d'environnement dans une société urbaine). Comptes rendus de la Neuvième Conférence du Comité de l'Europe du Nord-Ouest (Commission de l'éducation de l'UICN) organisée à Rotterdam en septembre 1971. 105 p. (en anglais) \$2.50
- 38 *Education en matière de conservation de l'environnement dans les programmes d'études des pays de l'Est européen*. Rapport final du Séminaire international organisé dans le

parc binational de Pieniny, à la frontière polono-tchécoslovaque en juin 1972. Textes en allemand et en russe, résumés en anglais. 191 p. \$4.00

- 39 *Seals* (Les Phoques). Comptes rendus d'une réunion de travail des spécialistes des phoques consacrée aux espèces de phoques actuellement menacées ou décimées dans le monde et organisée sous les auspices de la Commission du service de sauvegarde de l'UICN les 18 et 19 août 1972 à l'Université de Guelph (Province de l'Ontario au Canada). 176 p. (en anglais) \$5.00
- 40E *Proceedings of the 11th General Assembly of IUCN* (Comptes rendus de la Onzième Assemblée générale de l'UICN.) Banff (Canada), 11-16 septembre 1972. 331 p. Version anglaise \$6.50
- 40F *Comptes rendus de la 11<sup>e</sup> Assemblée générale de l'UICN*. Banff (Canada), 11-16 septembre 1972. 374 p. Version française \$6.50
- 41 *Crocodiles* (Les Crocodiles). Comptes rendus de la deuxième réunion de travail des spécialistes des crocodiles, patronnée et organisée par la Commission du service de sauvegarde et la Commission de l'écologie de l'UICN. Ndumu et lac St. Lucia (Zoulouland), 20-27 mars 1973. 11 p. (en anglais) \$5.00

#### Documents occasionnels

- 3 *Propositions pour la création du Parc national ivoirien de Taï*. Par Urs Rahm. 43 p. (en français) \$3.00
- 4 *Classification and Use of Protected Natural and Cultural Areas* (Classification et utilisation des aires naturelles et culturelles protégées). Par Raymond Dasmann. 24 p. (en anglais) \$2.50
- 5 *A Working System for Classification of World Vegetation* (Système pratique de classification universelle des types de végétation). Elaboré par le Secrétariat de l'UICN. 21 p. (en anglais) \$2.50
- 6 *An Ecological Survey of the Proposed Volcano Baru National Park, Republic of Panama* (Etude écologique en vue de la création du Parc national du volcan Baru dans la République du Panama). Par Anne LaBastille. 77 p. (en anglais) \$4.00
- 7 *A System for Defining and Classifying Natural Regions for Purposes of Conservation* (Méthode permettant de définir et classer les régions naturelles aux fins de la conservation). Rapport sur l'état d'avancement des travaux par Raymond Dasmann. 47 p. (en anglais) \$3.00
- 8 *List of Mammals which have become extinct or are possibly extinct since 1600* (Liste des mammifères qui ont disparu ou que l'on croit savoir disparus depuis 1600). Elaborée par la Commission du service de sauvegarde de l'UICN grâce aux travaux de compilation de Harry A. Goodwin et de Jewel M. Goodwin. 23 p. (en anglais) \$3.00

## Notes sur la conservation

### L'URSS signe la Convention sur les zones humides et l'Accord sur les ours blancs

Nous venons d'apprendre que le 13 février dernier, l'URSS a signé la Convention sur les zones humides (Ramsar) sous réserve de ratification.

Au début du mois, l'URSS a signé l'Accord relatif à la conservation des ours blancs qui avait été conclu à Oslo le 15 novembre 1973 à l'issue d'une conférence qui réunissait des représentants des cinq pays où l'on rencontre l'ours blanc, soit le Canada, le Danemark, la Norvège, les Etats-Unis et l'URSS. Voir le Bulletin 4 (12) pour d'autres renseignements et le texte de l'accord dans le supplément spécial.

### Nouvelle-Zélande:

#### Mesures de protection pour le littoral

Le *Department of Lands* néo-zélandais a entrepris une vaste campagne en faveur de la protection des régions littorales de Nouvelle-Zélande. De nouveaux parcs et réserves sont en voie de création pour mettre en réserve des régions intéressantes du point de vue scientifique et esthétique et pour permettre au public d'avoir accès à la côte.

Pour réaliser ce programme, l'Etat doit acheter les terrains aménagés pour recevoir des maisons de vacances ou d'autres constructions. A cette fin, il a inscrit au budget de cette année 6 millions de dollars néo-zélandais.

### Suspension de la vente d'agent orange aux pays d'Amérique latine

Un marché portant sur la vente de plusieurs millions de litres d'excédents d'agent orange aux pays d'Amérique latine ne sera pas mené à terme. En effet, l'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis (EPA) a informé l'UICN que cet herbicide détenu par l'Armée de l'Air des Etats-Unis n'était pas autorisé à être employé aux Etats-Unis et que le Département d'Etat ne permettrait pas la vente à l'étranger des stocks devenus inutilisables aux Etats-Unis.

L'UICN a également été informée par l'Armée de l'Air que «les organes du Gouvernement des Etats-Unis s'opposaient à l'emploi ou l'exportation d'herbicide orange et ne prévoyaient pas de l'écouler en Amérique latine ou dans d'autres pays».

Auparavant, l'EPA avait examiné une demande de l'Armée de l'Air visant à introduire l'herbicide sur le marché. Le produit avait été alors jugé inacceptable, après que les renseignements disponibles eurent été examinés. Cependant, une enquête publique est prévue pour le mois d'avril pour tenter d'élucider divers aspects de la question et, notamment, l'aspect sanitaire.

L'agent orange est un mélange contenant deux parts égales d'herbicides couramment employés, le 2,4,5-T et le 2,4-D. Le mélange contient un produit très toxique connu sous le nom de dioxine (tétrachlorodioxine) que l'on croit dangereux pour l'homme.

L'UICN s'est déjà élevée contre l'emploi de l'agent orange, en particulier pour les opérations de défrichage de forêts, et est intervenue auprès du Gouvernement des Etats-Unis au début de cette année pour interdire l'exportation de ce produit en Amérique latine.

L'emploi de l'agent orange a également été condamné par un symposium sur les ressources naturelles terrestres et aquatiques d'Amazonie qui s'est tenu à Manaus, au Brésil, à la fin de l'année passée (voir l'article consacré à la réunion de Manaus dans le Bulletin de janvier 1974).

### Nouveau parc national en Grèce

Par un décret présidentiel publié au mois de janvier, la région des Lacs Prespa en Grèce a été érigée en parc national.

Cette décision réjouira tous ceux qui connaissent cette magnifique région de la Grèce septentrionale et marque l'aboutissement de plusieurs années d'efforts entrepris par la Société hellénique pour la protection de la nature. L'UICN a coopéré étroitement au succès de cette entreprise grâce, en particulier, à son groupe de travail sur la conservation de la nature en Grèce.

Le nouveau parc national comprend le lac de Mikra Prespa et la partie grecque du lac de Megali Prespa, où sont situés certains des habitats marécageux les plus intéressants d'Europe et où l'on trouve une faune et une flore superbes. Le parc couvre une surface de 19 470 hectares, y compris les 4735 hectares du lac Mikra Prespa et les 3640 hectares de la portion du lac Megali Prespa située en Grèce.

Il est dit dans le décret que ces mesures de protection sont de la plus haute importance tant pour la recherche scientifique que pour le développement économique de la région et sont justifiées par la valeur esthétique et culturelle du site.

### Appel du WWF au Gouvernement autrichien

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a adressé un appel au Gouvernement autrichien, lui demandant de ne pas autoriser la construction du centre touristique prévu aux environs de la réserve naturelle de Seewinkel-Lange-Lacke, dans la partie orientale de l'Autriche.

Dans des lettres adressées respectivement à M. Bruno Kreisky, chancelier de la République, à M<sup>me</sup> H. Firnberg, ministre de la Science et de la Recherche, et à M. Theodor Kery, Landeshauptmann du Burgenland, le WWF a déclaré que ce projet affecterait dangereusement la région du Seewinkel, de même que ses réserves naturelles qui ont une grande importance pour l'Europe tout entière. Ces réserves ont été créées il y a dix ans par le WWF.

Le projet présenté comprend la construction de 515 bungalows et de 252 appartements, en plus de l'infrastructure et de l'équipement nécessaires pour accueillir quelque 5000 touristes dans la région de Pamhagener Hutweide, l'une des dernières steppes d'Europe centrale.

Le Seewinkel se trouve près de la frontière hongroise. Les roseaux qui bordent le lac abritent des cerfs et des sangliers; des hérons et de nombreuses autres espèces d'oiseaux y nichent. La région est réputée pour ses oiseaux de proie, en particulier pour ses pygargues à queue blanche, ses aigles royaux et ses aigles tachetés de Lesser. De plus, des dizaines de milliers de canards et d'oies s'y arrêtent lors de leur migration.

## L'Expo 74 et l'environnement

La plupart des foires et des expositions universelles n'ont en général d'autre ambition que d'amuser et de présenter des attractions, mais l'Expo 74, qui accueillera les visiteurs de mai à octobre 1974 à Spokane (Etat de Washington, Etats-Unis), aura quelque chose de plus à offrir. Non seulement l'environnement a été choisi comme thème de l'exposition, mais tout un ensemble de manifestations ont été également prévues sous le titre général de *Environment 74 Programmes*: débats, symposiums internationaux, réunions consacrées à l'évaluation de problèmes locaux, réunions spéciales, centre didactique et centre d'information. Pour tout renseignement, s'adresser à *Environment 74, Post Office Box 1974, Spokane, Washington 99210, U.S.A.*

## Aspects écologiques du développement au programme d'une réunion de l'ONU

Il a été décidé, au cours de réunions qui se sont tenues à Genève du 21 au 23 janvier, que les aspects écologiques des programmes planifiés de développement économique devraient être abordés dans le cadre des Nations Unies, au sein de la Commission économique pour l'Europe.

Lors de sa réunion à Genève, le Groupe d'experts des problèmes de l'environnement a déjà fixé le programme détaillé d'un séminaire qui se tiendra aux Pays-Bas du 5 au 11 avril 1975. Ce séminaire réunira des écologistes, des spécialistes de la planification et des économistes de pays membres de la Commission et aura pour tâche d'élaborer des directives écologiques à l'intention des spécialistes de la planification et des cadres de services gouvernementaux ou d'autres organes publics. Cette réunion, à l'instar d'initiatives prises par l'UICN et le PNUE, se concentrera sur les problèmes des nations industrielles et urbanisées, mais examinera également l'incidence de leur développement et de préoccupations d'ordre écologique sur les pays moins développés.

## Nouvelles de la FIJ

Le cours de formation qui avait été organisé chaque année de 1955 à 1969 dans la lande de Lunebourg et avait rencontré tant de succès sera à nouveau mis sur pied cette année du 18 au 31 juillet, sous les auspices de la Fédération internationale de la jeunesse pour l'étude et la conservation de l'environnement (FIJ). Trente participants y sont attendus.

Ce cours s'adresse aux responsables de groupes de jeunesse intéressés par les problèmes de l'environnement. L'accent sera mis, outre la présentation de la FIJ et de ses projets, sur les impératifs de la coopération internationale dans le domaine de l'environnement. Des représentants de l'UICN, du WWF et des Amis de la Terre viendront parler de leurs activités.

Parmi les autres sujets qui figurent au programme de ce cours, citons la présentation des problèmes écologiques actuels – un accent particulier sera mis sur l'Année démographique mondiale – le *Red Area Book* (Liste des régions menacées), la méthodologie des recherches biologiques faites sur le terrain et la stratégie de la lutte pour l'environnement.

Animaux et plantes menacés, tel est le thème choisi par la FIJ pour 1974. La Fédération et ses organisations membres se proposent d'examiner un certain nombre de sujets comme le commerce international d'espèces menacées, la tenderie, les mesures législatives internes sur la protection de la faune et de la flore, le projet «Tigre» et les recherches entreprises dans le cadre de chaque pays sur les espèces menacées. La FIJ coopère à la réalisation du projet international JONAS sur la protection des grandes baleines.

Un guide d'action spécial a déjà été publié. Dans la seconde édition qui va paraître, l'accent sera mis notamment sur les questions et les propositions ayant trait à l'élaboration des programmes d'action dans les pays du tiers monde.

## Analyses bibliographiques

**Hoogerwerf, A. (1970). *Udjung Kulon, the land of the last Javan rhinoceros*. E. J. Brill, Leiden. 512 p. 155 photographes. 3 cartes dépliantes.**

Le nom d'«Udjung Kulon» évoque l'une des réserves de faune les plus connues de l'Asie du Sud-Est, qui est le dernier retranchement des grands mammifères de Java. Désormais, Udjung Kulon évoquera également le titre d'un gros ouvrage de 512 pages que A. Hoogerwerf a consacré à cette réserve et à la faune qui l'habite. L'auteur, ancien directeur des Services indonésiens de protection de la nature et de gestion de la faune, a composé avec talent une monographie dont l'intérêt est incalculable pour tous ceux qui s'intéressent à cette réserve connue, à la faune de Java et aux tentatives faites pour la préserver. Cet ouvrage donne un bon exemple de ce qui pourrait être fait pour des dizaines de réserves intéressantes du monde entier.

Bien que l'auteur ait donné pour sous-titre à son livre «Au pays du dernier rhinocéros de Java», il présente bien plus qu'une enquête sur le *Rhinoceros sondaicus*. Il consacre plus de 100 pages à la présentation de l'évolution et du statut de cette espèce rare, dont il ne reste plus, selon les estimations faites, que 10 à 40 spécimens. C'est en partie à cause du destin précaire de cette espèce, autrefois répandue, que Udjung Kulon a été érigé en réserve naturelle en 1921 déjà par les autorités hollandaises. Mais, vu la tendance à la surpopulation observée dans l'île, Udjung Kulon est resté l'un des rares endroits où d'autres grands mammifères peuvent être protégés, notamment certaines espèces également en voie d'extinction. Aussi, M. Hoogerwerf fait-il une place aussi importante au banteng, au tigre de Java, au cerf de Java, tout en s'arrêtant moins longuement sur le muntjac, le sanglier, le chevreton, la panthère et d'autres petits mammifères. Toutefois, ce sont sûrement les 41 premières pages de ce gros ouvrage qui susciteront le plus d'intérêt, car c'est avant tout dans ces premiers chapitres que l'auteur traite de l'histoire et de l'importance de la réserve en tant que telle.

Les quarante ans de familiarité de l'auteur avec son sujet sont manifestes à chaque page de son livre. Le travail de compilation est énorme, comme l'attestent les 600 références énumérées dans la bibliographie. Il est regrettable qu'aucune des 155 photographies et des trois cartes dépliantes ne soit en couleurs ni d'une qualité équivalente au texte. Un index aurait fait de cet ouvrage un excellent instrument de référence.

Bruce E. Weber

**Ricciuti, Edward R. (1973): *Killers of the Seas*. New York: Walker and Company. 308 p., \$10.00.**

Tous ceux qui se sont aventurés en mer, ou qui rêvent de le faire, ont connu la crainte angoissante à l'idée de se trouver face à face avec l'un des assassins de la mer: requins, épaulards, serpents venimeux, méduses et des myriades d'autres créatures dangereuses et meurtrières de la mer. Voici un ouvrage qui nous les présente tous, avec suffisamment de détails fascinants pour offrir une vue d'ensemble très utile sur ce sujet. M. E. Ricciuti est un écrivain scientifique bien équipé pour écrire un livre aussi concis. Ancien responsable des publications et des relations publiques de la *New York Zoological Society*, il est un as de la plongée sous-marine et a pris part à plusieurs expéditions océanographiques.

Robert I. Standish

## BULLETIN UICN

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco. Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.